

## Commune de Saint-Lys

Département de la Haute-Garonne 1 place Nationale - BP 39 - 31470 Saint-Lys

Tél.: 05 62 14 71 71 / Fax: 05 61 91 63 02 / E-mail: mairie@ville-saint-lys.fr

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

#### Séance du 04 JUILLET 2011

L'an deux mille onze et le 04 juillet à 21 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques TENE, Maire.

**Présents**: Mesdames et Messieurs BACHELARD Philippe, BARTHE Lucien, BERNAUDEAU Joël, CAMAISSE Véronique, CASTAING Christine, D'OLIVEIRA Monique, GRANGE Arlette, JACQUET André, LASSALLE Josiane, LASSEUBE Patrick, LOUIT Catherine, MAGNAVAL Jean-Jacques, PENCHENAT Emmanuelle, POL Jacqueline, ROUSSEL Laurence, SANCHEZ Simon, SUTRA Jean-François, TARDY Marc, TARRIDE Bernard, TENE Jacques, VIDAL Jocelyne, VILLENEUVE Raymond

**Procurations**: Monsieur BENADJI à Monsieur BACHELARD – Monsieur DEUILHE à Monsieur

VILLENEUVE – Monsieur BARBIE à Monsieur TARRIDE

Absente excusée : Madame DUCROS.

Absents: Mesdames FORCE et SICARD et Monsieur VIVEN.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 21 heures.

Madame Laurence ROUSSEL est élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 23 mai 2011 à l'unanimité.

### Délibérations

### Finances locales – Décision budgétaire – Budget communal – Décision modificative n°1

Le Conseil Municipal accepte la Décision Modificative n°1 (budget communal) comme exposée cidessous :

	Dépenses (1)		Recettes (1)	
Désignation	Diminution de crédit	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2188-123-61 : MATERIEL TECHNIQUE ET OUTILLAGE	0,00 €	1 783,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188-47-61 : TRAVAUX REHABILITATION BATIMENTS	1 783,00 €	0,00€	0,00€	0,00€
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	1 783,00 €	1 783,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2313-37-324 : REFECTION EGLISE	0,00 €	13 425,00 €	0,00 €	0,00€
D-2313-47-324 : TRAVAUX REHABILITATION BATIMENTS	13 425,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisation en cours	13 425,00 €	13 425,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	15 208,00 €	15 208,00 €	0,00 €	0,00 €

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

Pour: 19 Absentions: 6.

#### Finances locales – Taxes d'assainissement 2011

Le Conseil Municipal retire la délibération  $n^{\circ}$  11 x 61 du 21 avril 2011 suite à la demande de Monsieur le Sous-Préfet de Muret et décide à nouveau des tarifs à appliquer, comme indiqué cidessous :

#### PRE:

- 15 euros TTC le m² SHON pour le commerce, l'artisanat, les bureaux
- 25 euros TTC le m² SHON pour le logement, l'hôtellerie et la restauration
- 50 euros TTC le m² SHON pour l'activité industrielle.

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

*Pour : 25* 

### Finances locales – Subventions complémentaires

Le Conseil Municipal attribue des subventions complémentaires aux coopératives scolaires et aux associations suivantes :

- Coopérative scolaire Ayguebelle  $\rightarrow$  32 nuitées x 50 euros = 1 600 euros
- Vunion Sportive Enseignement Mixte (Gazailla) → 6 nuitées x 50 euros = 300 euros
- Coopérative scolaire Tabarly  $\rightarrow 4$  nuitées x 50 euros = 200 euros
- > SLO Football pour l'achat de table de marque  $\rightarrow$  400 euros
- > SLO Karaté pour les 24 heures de St Lys → 300 euros
- > SLO Pétanque pour la finale triplette → 300 euros.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

*Pour* : 25

### Finances locales – Marché de plein vent – Tarifs droits de place

Le Conseil Municipal met en place les tarifs ci-dessous pour les droits de place du marché de plein vent à compter du 1<sup>er</sup> août 2011, après validation de la Commission « marché de plein vent » en date du 14 juin 2011 :

CATEGORIE	PRIX EN EUROS	UNITE
Non abonné	0,60 €	m/l
Abonné	5€	m/l
Forfait gros véhicule	35 €	véhicule

(rapporteur : Monsieur Philippe BACHELARD)

*Pour : 25* 

# <u>Finances locales – Règlement inscription CLAE et restauration Communauté d'Agglomération du Muretain – Demande de report</u>

Le Conseil Municipal sollicite le report de l'application du nouveau règlement CAM pour l'inscription CLAE et restauration au 01/01/2012.

(rapporteur : Madame Josiane LASSALLE)

*Pour : 19* 

### Domaine et patrimoine - ZAC du Boutet lot n°23 - Cession de terrain

Le Conseil Municipal accepte la cession du lot n°23 à la société BODIN Aménagements, représentée par Monsieur Philippe BODIN à la ZAC du Boutet 3<sup>ème</sup> tranche pour la construction de locaux afin d'agrandir son activité de menuiserie Alu − PVC, cloisons amovibles, miroiterie pour un montant de 48.000 €HT, soit 57.408,00 €TTC.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

*Pour* : 25

## <u>Institutions et vie politique – Syndicat Intercommunal des Eaux des Coteaux du Touch -Rapport activité 2010</u>

Le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

(rapporteur : Monsieur Jean-François SUTRA)

*Pour* : 25

## <u>Institutions et vie politique –Extension du périmètre du Syndicat Intercommunal de Transports des Personnes Agées (SITPA) – Communes de SALEICH et de SOUEICH</u>

Le Conseil Municipal accepte l'adhésion au SITPA des communes suivantes : SALEICH et SOUEICH.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

*Pour* : 25

## Institutions et vie politique – Révision Schéma Départemental Aire d'Accueil Gens du Voyage

Le Conseil Municipal émet un avis sur la révision du Schéma Départemental Aire d'Accueil Gens du Voyage.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

*Pour* : 25

## <u>Institution et Vie Politique - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale</u> <u>Demande de prise en compte des demandes des communes qui partagent le même bassin de vie</u>

Le Conseil Municipal se prononce défavorablement sur le projet de schéma de coopération intercommunale.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour: 19 Abstentions:6

## <u>Institution et vie politique – Intercommunalité – Désignation des représentants à la Communauté d'Agglomération du Muretain – Modificatif</u>

Le Conseil Municipal désigne 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants appelés à siéger au sein de la Communauté d'Agglomération du Muretain, afin de remplacer Monsieur Simon SANCHEZ en tant que délégué suppléant.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

*Pour : 19* 

## <u>Urbanisme – Documents d'urbanisme – Projet d'Aménagement et de Développement Durable</u> (PADD) – Modificatif

Le débat sur le PADD est acté.

### Voirie – Eclairage public – Vérification et intégration des équipements de l'impasse Lasbroues

Le Conseil Municipal accepte les travaux de vérification et d'intégration des équipements d'éclairage public de l'impasse Lasbroues dont le montant restant à la charge de la commune serait au plus égal à **128 euros.** 

(rapporteur : Monsieur Raymond VILLENEUVE)

*Pour* : 25

## <u>Fonction publique – Personnel – Modification du régime indemnitaire – Attribution d'une prime</u> provisoire

Le Conseil Municipal accepte l'attribution d'une prime mensuelle provisoire de 48 euros brut par mois pour les titulaires et les stagiaires de la fonction publique, ainsi que le versement de la prime de rentrée en août au lieu de septembre.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

Pour: 19 Abstentions: 6

#### Fonction publique – Personnel – Ouverture de poste

Le Conseil Municipal accepte l'ouverture d'1 poste de gardien de Police Municipale filière Police Municipale.

(rapporteur : Monsieur le Maire)

*Pour* : 25

#### Communication du Maire

Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

## → MARCHES PUBLICS (MAPA)

#### 1- Objet: ACHAT DE PLANTES ANNUELLES ET BI-ANNUELLES

Titulaire du marché : GAEC HORTICOLE FONTORBES (31600 MURET)

Marché à bon de commande de 9 000 €HT par an

#### → <u>CONVENTIONS</u>

- Prolongation de la convention avec Terre Blanque pour le prêt des anciens locaux des Services Techniques jusqu'au 21 octobre 2011.
- Mise à disposition des installations sportives à l'US Canton de Rugby de Saint-Lys : stade, vestiaires, gradins.
- Signature d'une convention avec l'inspection académique de la Haute-Garonne pour mise à disposition des installations du stade de rugby pour les écoles de l'Académie le 26 juin 2011.

• Signature d'une convention tripartite entre Terre Blanque, la MJC et la Commune pour la réalisation d'une fresque sous le préau de l'Ayguebelle ; la Commune a pris en charge 1500 euros de peinture, la MJC a offert une somme de 600 euros dans le cadre d'intervention d'artiste au cours du Festival des Arts.

# ightharpoonup PLANNINGS PREVISIONNELS (AGRANDISSEMENT E.TABARLY + MAISON ECOCITOYENNE).

La séance est levée à. 23 heures.

Le 07 juillet 2011 Le Maire, Jacques TENE